



Syndicat
de la Diège

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SYNDICAT DE LA DIEGE**

Envoyé en préfecture le 05/09/2025

Reçu en préfecture le 05/09/2025

Publié le

ID : 019-200078947-20250325-2025_03_25_31B-BF

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq mars à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

PRESENTS : voir liste des délégués présents en annexe

SECRETAIRE DE SEANCE : Gérard ARNAUD

Date de convocation : 21/02/25

Membres en exercice : 134	Présents : 90	Votants : 90	Pour : 90	Abstention : 0	Contre : 0
----------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-----------------------	-------------------

Référence DIEGE :	2025-03-25-31
--------------------------	---------------

Objet :	Budget annexe ASSAINISSEMENT 2025 - Décision modificative n°1
----------------	---

Monsieur le Président propose de modifier le budget annexe ASSAINISSEMENT 2025 afin d'être cohérent avec les montants de reprise des subventions communiqués par la trésorerie.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité :

1. Approuvent la proposition du Président ;
2. Décident de modifier le budget annexe ASSAINISSEMENT 2025 comme suit :

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
Comptes	Montant	Comptes	Montant	Comptes	Montant	Comptes	Montant
023	+ 3 489 €	777	+ 3 489 €	139111	+ 1 122 €	021	+ 3 489 €
				139118	- 3 119 €		
				13913	+ 1 846€		
				139188	+ 3 640 €		
Total : + 3 489 €				Total : + 3 489 €			

3. Autorisent le Président à signer tous les documents administratifs correspondants à ces écritures.

Fait et délibéré à USSEL,
Le 25/03/2025
Le Président du Syndicat,
Pierre CHEVALIER

